

# SCI LINAS CŒUR DE VILLE 1

Société Civile Immobilière au capital de 1 600 EUROS  
Siège social : Immeuble Ile de France 3 Place de la Pyramide  
92067 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
SIREN 498 384 064 RCS NANTERRE

VILLE DE LINAS		
DOSSIER		
TRAITÉ	24 JUIN 2011	ORIGINAL JEF
N°	COPIE FP/SG/	

**Mairie de LINAS**  
**Place Ernest Pillon**  
**91310 LINAS**  
**A l'attention de Monsieur Le Maire**

**Lettre recommandée avec AR**

La Défense, le 07 juin 2011.

**Objet** : Convention Mieux Vivre à Linas

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de votre courrier daté du 28 mai 2011 que nous avons reçu le 1er juin 2011 et dans lequel vous nous demandez de vous transmettre la convention qui a été signée avec l'association « Mieux Vivre à Linas » aux fins de retrait du recours contre le permis de construire accordé à la SCI Cœur de Ville 1.

Nous tenons tout d'abord à vous préciser que la convention dont vous faites état a été signée entre la SCI Cœur de Ville 1 et l'association « Mieux Vivre à Linas ».

Par ailleurs, cette convention prévoit une clause de confidentialité. Les signataires se sont en effet engagés à respecter une stricte confidentialité au titre de ladite convention et se sont interdit d'en divulguer les termes.

Vous comprendrez donc que dans ce contexte, nous sommes malheureusement au regret de ne pouvoir accéder à votre demande.

Enfin, nous vous informons que le seul accord que nous ayons pris concernant le retrait du recours est celui signé avec l'Association Mieux Vivre à Linas cité ci-dessus.

Nous vous prions, Monsieur le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

**SCI LINAS CŒUR DE VILLE 1,**  
Représentée par ses co-gérants

Pour SOGEPROM,  
**Monsieur Henri DU BOUCHER**

Pour France TERRE,  
**Monsieur Guy PORTMANN**

 **SOGEPROM**